



Traité 'Orla

Michna 3 - Chapitre 2

הָעֵרְלָה מַעֲלָה אֶת הַכִּלְאִים,
וְהַכִּלְאִים אֶת הָעֵרְלָה,
וְהָעֵרְלָה אֶת הָעֵרְלָה.
כִּיצַד?

סָאָה עֵרְלָה שְׁנִפְלָה לְמַאֲתִים,
וְאַחַר כֵּן נִפְלָה סָאָה וְעוֹד עֵרְלָה,
אוּ סָאָה וְעוֹד שֶׁל כִּלְאֵי הַכָּרֶם,
זוֹ הִיא שֶׁהָעֵרְלָה מַעֲלָה אֶת הַכִּלְאִים,
וְהַכִּלְאִים אֶת הָעֵרְלָה,
וְהָעֵרְלָה אֶת הָעֵרְלָה:

La 'orla peut servir à absorber les mélanges hétérogènes, ou ceux-ci à annuler la 'orla, et enfin cette dernière contribuera à annuler des produits de la 4ème année. En quel cas ? Lorsqu'une séa de 'orla sera tombé dans 200 séas semblables et qu'ensuite il s'y est mêlé un peu plus d'une séa de 'orla, ou un peu plus d'une séa de produits hétérogènes de la vigne ; en ce cas le tout est annulé, puisque la 'orla contribue à absorber le mélange hétérogène, celui-ci absorbe la 'orla, comme cette dernière annule le produit.



Questions au Rav Dayan (tome 5)

Ces questions, vous vous les êtes posées un jour, ou vous vous les poserez dans l'avenir...

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions